

Ibiza, le 24 juillet 1973

Cher Monsieur Thalmann,

Merci pour votre pli. Je viens de prendre connaissance des documents qu'il contenait. Voici comment je me détermine:

1) Portugal au Comptoir

Je ne puis pas me rallier au projet de rapport au Conseil fédéral. Je vous expose mon point de vue dans l'annexe à la présente lettre. J'aimerais que vous adressiez le projet de rapport et ma note personnelle aux membres du Conseil fédéral en les priant de se déterminer, c'est-à-dire, de choisir l'une ou l'autre solution. Si la majorité est favorable au projet de rapport, vous le ferez signer par mon suppléant et vous poursuivrez l'affaire dans ce sens. Si ma solution l'emporte, alors vous agirez selon cette solution.

En cas de doute, vous voudrez bien téléphoner au Simbad, à Ibiza, pour dire à quelle heure vous m'y appellerez le lendemain et j'y serai pour l'entretien téléphonique nécessaire.

2) Yougoslavie

Il me paraît que vous avez très bien agi. Il est temps que M. Walder se retire. Mais il restera l'habileté de M. Furgler qui s'arrange toujours pour mettre le Département politique "dans le bain". Cela ne va plus et je l'aviserai que désormais, lorsqu'il nous consultera, nous nous limiterons à dire pourquoi nous sommes d'accord ou pas d'accord avec ses intentions, en lui laissant la responsabilité des décisions qui lui incombent. Notre bonne volonté est trop souvent utilisée pour faire de nous le bouc émissaire de l'affaire.

3) Mobutu - Losembe

Le commentaire Mobutu me semble modéré, à la mesure du désir manifeste de l'intéressé d'éviter une brouille avec la Suisse. On pouvait difficilement demander plus.

4) Deuxième phase CSCE

Il n'y a pas de doute pour moi non plus que M. Bindschedler doit être le chef de la délégation et le représentant de la Suisse au Comité de coordination. Je n'ai jamais pensé autrement.

En revanche, je laisse ouverte la question de savoir s'il faut renoncer à utiliser, à Genève, l'ambassadeur Campiche. Bien sûr, il n'y avait pas de problème à Helsinki. Je persiste néanmoins à penser que nous serons trop peu à Genève, où de toute manière M. Bindschedler, qui a d'autres occupations, ne pourra être que partiellement (Les Suédois, contrairement à ce qu'on m'a dit d'abord, ne seront pas 4 ou 5 à Genève, mais le double et avec un diplomate chevronné à leur tête). Je n'ai pas à vous cacher que si j'apprécie grandement le rôle qu'ont joué à Helsinki les jeunes agents entourant M. Campiche, je ne suis pas rassuré à les laisser trop la bride sur le cou. Dans les conversations que j'ai eues à Helsinki lors des invitations - et pas seulement chez les Français - l'autorité acquise et exercée par Campiche a été trop souvent mise en évidence pour que je puisse me faire à l'idée de n'en tirer aucun parti lors de la 2ème phase, plus difficile et plus décisive. De sorte que j'imagine un rôle de chef-suppléant de la délégation qui permettrait de superviser et de coordonner le travail dans les commissions en permanence. Il me semble qu'il ne serait pas excessif d'avoir un Etat-major commandé par M. Bindschedler avec M. Campiche comme suppléant, plus les ambassadeurs Müller et de Ziegler que je tiens beaucoup à avoir à égalité de rang hiérarchique.

Une fois encore, pas de problème en ce qui concerne le rôle de M. Bindschedler. Pour le reste, j'imagine que la question peut rester ouverte jusqu'à mon retour.

Croyez, cher Monsieur, à mes meilleurs sentiments

sig. Graber

Ibiza, le 24 juillet 1973

Cher Monsieur Thelmann,

Merci pour votre pli. Je suis de grande connaissance de documents qui il contenait. Voici comment je me détermine :

1° Portugal au Comptoir

Je ne puis pas me rallier au projet de rapport au Conseil fédéral. Je vous expose mon point de vue dans l'annexe et la présente lettre. J'aimerais que vous adressiez le projet de rapport et ma note personnelle aux membres du Conseil fédéral en les priant de se déterminer, c'est-à-dire de choisir l'une ou l'autre solution. Si la majorité est favorable au projet de rapport, vous le ferez signer par mon suppléant et vous poursuivrez l'affaire dans ce sens. Si ma solution l'emporte, alors vous agirez selon cette solution.

En cas de doute, vous pouvez bien téléphoner au Simbad, à Ibiza, pour dire à quelle heure vous m'y appellerez le lendemain et j'y serai pour l'entretien téléphonique usuel.

2° Yugoslavie

Il me paraît que vous avez très bien agi. Il est temps que M. Walter se retire. Mais il restera l'habileté de M. Fogler qui s'arrange toujours pour

mettre le Département politique "dans le bain". Cela ne va plus et je l'aurais pu desormais, lorsque nous commettra, nous nous limiterons à dire pourquoi nous sommes d'accord ou pas d'accord avec ses intentions, en lui laissant la responsabilité des décisions qui lui incombent. Notre bonne volonté est très souvent utilisée pour faire de nous le bon exécutant de l'establishment.

3°. Mobsin - Lœcherer

Le commentateur Mobsin me semble modéré, et le moins du désir manifeste de l'Autriche d'éviter une brèche avec le Suisse. On pouvait d'ailleurs demander plus.

4°. Reunions plus CSCE

Il n'y a pas de doute pour moi non plus que M. Binschelder doit être le chef de la délégation et le représentant de la Suisse au Comité de coordination. Je n'ai jamais pensé autrement.

En revanche, je laisse ouverte la question de savoir si faut renoncer à utiliser, à Genève, l'auberge de Caempich. Bien sûr, il n'y avait pas de problème à Helvète. Je pense néanmoins à penser que nous serons trop peu à Genève, si de toute manière M. Binschelder, qui a d'autres occupations, ne pourra être que partiellement (les Suisses, contrairement à ce qu'on a dit d'abord, ne seront pas 4 ou 5 à faire, mais le double et avec un diplomate chevronné à leur tête). Je n'ai pas à moi caché que si j'appare fraudement le

rôle qu'ont joué Helzouki les jeunes agents entourant M. Campiche, je ne suis pas revenu à la barre trop la bride sur le cou. Dans les conversations que j'ai eues avec Helzouki lors de mutations - et pas seulement chez les Français - l'autorité acquise et exercée par Campiche a été trop souvent mise en évidence pour que je puisse me faire l'idée de venir tirer aucun parti lors de la 2ème phase, plus d'offrir et plus d'indiquer le sort que j'aurais un rôle de chef-suppléant de M. d'Espalme qui permettrait de superviser et de coordonner le travail dans les commissions en permanence. Il me semble qu'il se serait pas excusé d'avoir un état-major commandé par M. Boudschelde avec M. Campiche comme suppléant, plus les ambassadeurs Müller et de Ziegler qui j'en suis sûr beaucoup d'avoir à égalité de rang hiérarchique.

Une fois encore, pas de problème en ce qui concerne le rôle de M. Boudschelde. Tous le reste, principalement que la question peut rester ouverte jusqu'au retour,

Croyez, cher Monsieur, à mes meilleurs sentiments.
Goebel.

P.S. - La réponse à la petite question Ziegler est naturellement tributaire de sort réservé au projet de rapport au Conseil fédéral. Si ce projet est maintenu, alors il me semble qu'il vaudrait la peine de proposer que l'Assemblée fédérale se décide pas, mais que les choix faits par le Conseil ont suffisamment soulevés à son approbation et que ceux faits en me dit le Fédère (FB) ont été approuvés il y a trois ans (Par qui? Dep. politique seul ou Dep. politique + Dep. de l'économie publique? Je l'ignore.)

Aucun: 1

Go.